

FINANCIERE MARJOS (ex CLAYEUX)

Cession d'un ensemble immobilier et point sur la situation de la Société

Le présent communiqué de presse intervient à la suite de la dernière publication en date du 10 juillet 2012 dans laquelle la société FINANCIERE MARJOS (ex CLAYEUX) dont les actions sont admises aux négociations sur le marché réglementé de NYSE Euronext Paris¹, compartiment C, sous le code ISIN FR0000060824, ci-après dénommée la « Société », annonçait avoir obtenu en date du 23 février 2012 l'accord du Tribunal de Commerce de Chalon-sur-Saône relatif à la levée d'option sur le contrat de crédit-bail finançant l'ensemble immobilier de Montceau-Les-Mines.

La Société annonce avoir levé en date du 25 septembre 2013 l'option d'achat sur le contrat de crédit bail conclu historiquement avec FORTIS LEASE, INTER-COOP et SOGEFIMUR. Cette levée d'option concerne l'ensemble immobilier de bâtiments industriels et de bureaux d'une surface totale de 13 030 m² situés à Montceau-les-Mines.

La levée d'option par la Société auprès du pool de crédit bailleurs a été réalisée le 25 septembre 2013 moyennant le paiement de la somme de 643 445,41 euros versée auprès du pool de crédit bailleurs. De plus, la Société a soldé concomitamment à la levée de l'option l'ensemble des dettes issues d'une part du plan de continuation qui avait été adopté lors du jugement du 07 janvier 2010 et d'autre part, l'ensemble des dettes générées (notamment les échéances de crédit-bail non acquittées et les frais liés) depuis l'adoption du plan de continuation jusqu'à la date du 25 septembre 2013 soit un montant de 971 114,02 euros.

Ainsi au total, la Société annonce être devenue propriétaire de l'ensemble immobilier défini ci-dessus pour un prix de revient net de 1 614 559,43 euros HT.

Concomitamment à la réalisation de l'acquisition de cet actif immobilier, la Société annonce avoir cédé le même jour cet ensemble immobilier moyennant la somme de 1 900 000 euros HT à une société tierce n'ayant aucun lien direct ou indirect avec la Société ou son actionnaire de référence, la SNC ROBOT COUPE TECHNOLOGIES.

La plus value HT dégagée dans le cadre de cette opération s'élève ainsi à 285 440,57 euros et permettra ainsi à la Société de faire face, partiellement, aux prochaines échéances du plan de continuation.

Il est par ailleurs précisé qu'en vue d'autoriser la levée de l'option d'achat et la cession concomitante de l'ensemble immobilier, le Tribunal de Commerce de Chalon-sur-Saône a requis, au vu des conséquences d'une telle opération sur l'activité de la Société, le paiement préalable par cette dernière, le jour de réalisation de la cession, d'un montant de 100.000 euros ; ledit montant s'imputant sur les échéances du plan de continuation.

La Société rappelle enfin qu'à la suite de la cession de cet ensemble immobilier, elle n'a plus d'activité opérationnelle. En conséquence et ainsi que cela apparaît dans les comptes de la Société au 31 mars 2013, en l'absence d'une activité opérationnelle, la continuité d'exploitation est conditionnée au soutien de la société Fashion Holding, principal actionnaire.

¹ La cotation des actions de la Société est suspendue depuis le 28 janvier 2011.

CALENDRIER PREVISIONNEL DE COMMUNICATION FINANCIERE :

Rapport financier semestriel 2013 : 29 novembre 2013

Activité du 3^{ème} trimestre 2013 : 14 février 2014

CONTACT :

Monsieur Eric SITRUK

Représentant de FASHION HOLDING, actionnaire de référence

belair94@hotmail.com

01 45 08 06 64